

Une voix: Nous verrons.

• (11.10 a.m.)

L'hon. M. Macdonald: Alors nous pourrions peut-être adopter un ordre ainsi rédigé: que la motion inscrite au nom du député de Grand Falls-White Bay-Labrador ne soit pas étudiée pendant la période des motions, mais comme premier point des travaux, aux ordres inscrits au nom du gouvernement; que nous disposions de la période des questions après que la Chambre aura étudié la motion inscrite au nom de mon collègue, le député de Gatineau, qu'à trois heures, ou avant, si la chambre a disposé de la motion inscrite au nom du député de Grand Falls-White Bay-Labrador, que le débat soit interrompu afin de mettre cette motion aux voix; et que la Chambre passe ensuite aux deux articles devant être mis à l'étude aujourd'hui et à toutes les questions nécessaires pour disposer de ces deux articles avant quatre heures.

Si la Chambre y consentait, nous pourrions adopter un ordre dans ce sens.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'étais à la périphérie de ces discussions, mais les conclusions semblent logiques. Si je comprends bien, nous allons avoir la période des questions, le gouvernement fera ensuite adopter ses deux ordres et un débat sera tenu sur la motion du député de Grand Falls-White Bay-Labrador. Le seul petit problème que je vois, c'est la façon de répartir le temps de trois à quatre heures, entre les deux bills du gouvernement.

M. Lewis: Trois heures vingt et quatre heures.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Oui, après le vote. Ne pourrions-nous pas alors nous entendre pour répartir le temps qui restera entre la question agricole et celle des radiations?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, c'est justement pour cela que j'ai proposé que nous nous occupions d'abord de ces questions, après quoi nous pourrions passer au rapport du comité des transports. Toutefois, j'accepterai volontiers ce qui, aux yeux des députés, sera une répartition équitable du temps entre les deux questions, pourvu qu'il soit disposé de toutes les questions avant 4 heures.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, nous pourrions, je pense, examiner cette dernière proposition.
[L'hon. M. Macdonald.]

position et aboutir à une entente. Les députés désireux de prendre la parole seront peut-être moins nombreux à 3h 20 et nous pourrions mener le débat à terme.

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la proposition du président du Conseil privé, après discussion libre avec les autres leaders des partis à la Chambre. En est-il ainsi ordonné?

Des voix: D'accord.

LOI SUR LES COMMISSAIRES DU HAVRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE TORONTO

ACCROISSEMENT DE LA REPRÉSENTATION AU SEIN DE LA COMMISSION

M. Hyl Chappel (Peel-Sud) demande à présenter le bill C-195 concernant le port de Toronto.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Chappel: Monsieur l'Orateur, à l'heure actuelle, seule la ville de Toronto et le gouvernement fédéral sont représentés à la Commission du port de Toronto. Ce bill propose que la province de l'Ontario et le Toronto métropolitain soient également représentés. S'ils l'étaient, quatre niveaux de gouvernement formeraient alors la Commission. Dans ce cas, les difficultés de juridiction seraient supprimées et les commissaires pourraient procéder à l'exécution de leurs projets de nouveau port, y compris un aéroport interurbain dans le port.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS ORALES

LA FISCALITÉ

LE LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME—LE DOCUMENT SUPPLÉMENTAIRE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances au sujet du document supplémentaire du Livre blanc sur la fiscalité qu'il aurait approuvé, selon sa déclaration de mercredi dernier, et expédié au président du comité approprié de la Chambre. Le ministre préciserait-il à la Chambre quand il enverra ce document? Je lui demande cela parce que la Chambre et le pays sont évidemment intéressés de connaître la teneur de ce document.